

RAPPORT ANNUEL 2019



ASSOCIATION LE FOYER

SOMMAIRE

CONSEIL DE L'ASSOCIATION LE FOYER	2
RAPPORT DU CONSEIL Claude Paquier, président	5
RAPPORT DU DIRECTEUR Ghiskan Sakijha, directeur	7
26 ANS AU FOYER, UNE LONGUE HISTOIRE DE RENCONTRES Témoignage de M ^{me} Myriam Ravessoud, enseignante spécialisée	12
LE FOYER, UNE BELLE FAMILLE Témoignage du D ^r Serge Cuttelod, médecin responsable	16
FÊTE DE DÉPART	18
FÊTE DU PERSONNEL	21
COMPTES	24
DONS REÇUS	30

CONSEIL DE L'ASSOCIATION

L'ASSOCIATION LE FOYER, reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, gère à Lausanne quatre établissements distincts :

le foyer

centre éducatif pour personnes aveugles ou malvoyantes intellectuellement handicapées

centre éducatif avec home et ateliers, destiné à la prise en considération permanente de personnes aveugles ou malvoyantes intellectuellement handicapées sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ou de confession (fondé en 1900)

ééaa

école pour enfants atteints d'autisme

école pour enfants atteints d'autisme (17 élèves) (ouverte en 1997)

strada

structure éducative pour adolescents atteints d'autisme

structure en externat pour huit adolescents et jeunes adultes (16-20 ans) atteints d'autisme (ouverte en 2008)

sat

structure d'accueil temporaire pour enfants et adolescents atteints d'autisme

structure d'accueil temporaire en externat destinée à l'accueil d'enfants et adolescents en week-end et périodes de vacances (ouverte en 2012)

LE FOYER

M^e Claude Paquier	Case postale 590 1020 Renens 1 président
M. Edouard Catella	Av. Tivoli 2 1007 Lausanne vice-président
M. Alain Flückiger	Rue de la Paix 27 1630 Bulle trésorier
M^{me} Anne-Marie Bridel-Tissot	Av. des Alpes 18 1006 Lausanne secrétaire
M. Jean Menthonnex	Villa Rosemont Sentier de Rosemont 1 1820 Territet membre
M. Sandro Delorenzi	Ch. du Préau 4 1009 Pully membre
M^{me} Michèle de Preux	Ch. des Boracles 9 1008 Jouxens-Mézery membre
M^{me} Barbara Kugler	Maiengasse 19 4056 Bâle membre
M. Bernard Henguely	Ch. de la Violette 14 1030 Bussigny membre

Direction:	M. Ghiskan Sakijha	Rte d'Oron 90 1010 Lausanne
Organe de vérification:	Prateo Conseil SA	1009 Pully

Compte de chèques postaux: 10-485-5

L'association fournit les structures et moyens permettant le développement maximal des capacités des personnes accueillies, l'épanouissement de leur personnalité, leur intégration sociale et la limitation des pertes dues au vieillissement. Nos établissements dispensent pour cela une pédagogie, une éducation et un accompagnement spécialisés en offrant des activités scolaires, professionnelles et de développement personnel correspondant aux besoins de chacun.

Les ressources de l'association sont constituées des recettes d'exploitation (facturation des frais de pension, subventions, cotisations, dons et legs).



RAPPORT DU CONSEIL

Claude Paquier, président

Mesdames, Messieurs,

Notre association a, une fois n'est pas coutume, vécu une année riche en événements.

Son conseil s'est réuni durant l'année à cinq reprises pour traiter les éléments touchant les orientations stratégiques de l'institution. Lors des différentes séances, les membres se sont arrêtés avec beaucoup d'intérêt sur le développement et le financement du projet de construction ainsi que sur les activités des diverses structures de l'institution, activités toujours commentées et documentées avec précision par le directeur.

Le projet de construction maintenu à l'arrêt durant toute l'année en raison de sa reconfiguration totale a subi plusieurs aléas. La commission de construction n'a ainsi pas ménagé ses efforts durant ces 12 mois. Elle a d'abord validé un premier projet remis par les architectes, avant de procéder à son redimensionnement pour mieux prendre en compte les intérêts des voisins et la vie du quartier, ce qui a aussi permis d'optimiser son financement par le canton. Ces modifications ont bien évidemment eu un impact sur le coût et le financement de cet ambitieux projet, qui doit permettre d'offrir de meilleures conditions de séjour pour les résidents et un cadre de travail plus agréable aux employés. Malgré ces contretemps et la durée des démarches administratives de mise à l'enquête, l'ensemble du conseil reste convaincu des orientations prises et de la qualité du projet qu'il espère voir validé courant 2020.

Sur un plan plus formel, les mandats de M. Bernard Henguely, trésorier, et du président soussigné, arrivés à échéance, ont été reconduits pour trois nouvelles années. M. Jean Menthonnex a souhaité remettre son mandat de secrétaire, tout en maintenant ses compétences à disposition du conseil en tant que membre. C'est M^{me} Anne-Marie Bridel qui a repris le poste de secrétaire du conseil laissé vacant.

Le 27 février, le collège des membres a eu le grand plaisir d'accueillir, à l'issue de sa séance de conseil, le syndic de Lausanne, M. Grégoire Junod. A cette occasion, une visite de l'institution a été organisée ainsi qu'une présentation de notre grand projet et de ses étapes.

Le 22 mai, une petite délégation du conseil a cette fois-ci reçu les représentants de la toute nouvelle direction générale de la cohésion sociale (DGCS) qui gère l'ensemble des établissements socio-éducatifs du canton. La grande métamorphose de l'institution et son futur développement ont été au cœur des échanges. L'ouverture de nouveaux lieux de vie et centres de jour pour personnes adultes atteintes d'autisme reste un enjeu majeur défendu par les représentants de ce département.

La gestion courante des activités opérationnelles portée par la direction présente un bilan plus que positif. Les résultats de l'audit qualité attestent que le système de management en place produit les résultats escomptés et offre les garanties d'un pilotage maîtrisé des structures. Sur le plan éducatif, les inspections des représentants cantonaux de l'organe de contrôle (CIVESS) témoignent également du haut niveau de qualité qu'offre l'accompagnement des résidents.

Le conseil a eu l'occasion de rencontrer l'équipe des cadres qui secondent notre directeur dans l'exercice de ses activités. Les membres se réjouissent de constater qu'une équipe solide est actuellement en place pour affronter les défis qui s'annoncent et maîtriser les nouveaux instruments de gestion.

En décembre, des représentants du conseil ont eu le grand plaisir de participer aux manifestations qui rythment la fin de l'année et la période de Noël. Pour l'occasion, divers stands très animés et chaleureux ont permis aux membres de ressentir la belle ambiance qui règne au sein de l'institution.

Pour conclure ce rapport, le conseil adresse sa sincère reconnaissance à celles et ceux qui contribuent à la vie et au développement de notre association. Nos remerciements s'adressent également aux personnes fréquentant notre institution et à leurs familles, qui nous témoignent une confiance renouvelée. Sachez que votre conseil continue de mettre tout en œuvre pour se montrer digne de cette confiance et guider LE FOYER vers un avenir qu'il souhaite voir sans cesse amélioré.



RAPPORT DU DIRECTEUR

Ghiskan Sakijha, directeur

Mesdames, Messieurs, chères familles,

Le début de l'année 2019 a été largement marqué par l'enthousiasme qui a entouré la grande décision de réorienter notre projet de construction. L'idée de construire un nouveau bâtiment flambant neuf et de disposer ainsi d'infrastructures modernes et fonctionnelles a produit une forte excitation au sein de toute l'institution.

Si cette décision ne fait plus aucun doute à ce jour et que nous sommes tous convaincus du bienfait de cette orientation, le travail de réflexion du projet a nécessité beaucoup d'énergie et va nous en demander encore dans les années à venir. Une fois les démarches administratives finalisées et le permis de construire octroyé, nous pourrons à nouveau réactiver les commissions des utilisateurs qui nous permettront d'imaginer l'organisation et l'aménagement des futurs locaux.

Malgré le blocage du chantier, notre motivation est restée intacte et plusieurs projets en cours ont pu être réalisés. Ils marquent les premières étapes de la métamorphose que les établissements de l'association sont en train de vivre.

Sur le plan de notre visibilité, un tout nouveau site internet présentant nos activités a été mis en ligne. Une traduction du site en allemand a déjà été effectuée pour nos familles suisses alémaniques et n'attend plus qu'à être installée. Toujours sur le plan de notre image, vous vous en serez rendu compte, le rapport a également subi quelques modifications. Les textes du conseil et de la direction garderont leur forme initiale et leur mission de présentation des faits marquants de l'année. Un changement a été apporté aux autres textes habituels de l'EEAA, de STRADA et de la SAT qui ont été remplacés par des témoignages de collaborateurs ou des thématiques reflétant le quotidien de ces établissements. Soyez rassurés, les courriers périodiques d'information de la direction continueront de vous exposer la vie de nos structures.

C'est ainsi que pour cette édition du changement, j'ai demandé à 2 collaborateurs de nous évoquer leurs parcours au sein de leurs secteurs et domaines respectifs.



Je vous laisserai le soin de découvrir avec intérêt le vécu professionnel de ces personnes. Leurs mots me paraissent importants, car ils décrivent le développement de l'institution, la professionnalisation des métiers de l'éducation et l'évolution marquée de la prise en considération des personnes en situation de handicap. Enfin, ces années d'engagement attestent que les valeurs sur lesquelles notre association s'est construite restent attractives et permettent à nos collaborateurs de trouver un idéal professionnel sur le long terme.

Sur le plan de l'organisation interne, la direction se réjouit aujourd'hui de pouvoir compter sur une équipe de cadres solide et très engagée. Composée d'un directeur adjoint, M. Ralph Agthe, d'une responsable administrative, M^{me} Nuria Ramoni, d'une coordinatrice éducative, M^{me} Aurore Rigal, de la responsable des ateliers, M^{me} Stéphanie Chappuis, et de la psychologue de l'institution, M^{me} Anne-Flore Devez, ce groupe de collaborateurs compétents offre un soutien non négligeable au directeur.

Du côté des résidants, il est à signaler des départs et des arrivées. Le cycle de la vie, avec les hauts et les bas qu'il nous réserve, n'a pas épargné notre communauté. Ce sont ainsi 3 résidants qui nous ont quittés. Le 9 février, M. Jean-Paul Vermot, le 22 mars M. Fridolin Covas et le 2 septembre, M^{me} Georgette Sauteur. Ces moments de chagrin au sein des secteurs ont été ardemment soutenus par les équipes et par les familles qui ont pris le temps d'organiser de touchantes cérémonies d'adieu. Je souhaite profiter de ce présent rapport pour réparer un oubli dans le rapport précédent et rendre encore hommage à M. Raymond Steckler qui nous a quittés le 16 novembre 2018. A nouveau, c'est un très émouvant service religieux qui été organisé par ses proches dans le beau Valais natal de notre cher résidant.

: Leurs mots me paraissent
 : importants, car ils décrivent
 : le développement de l'institution,
 : la professionnalisation des métiers
 : de l'éducation et l'évolution marquée
 : de la prise en considération des
 : personnes en situation de handicap

Sur le plan des admissions, de nouvelles entrées sont à signaler. Les départs des uns ont laissé des places libres au sein des lieux de vie que notre commission d'admission a eu pour mission de repourvoir. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir M^{me} Véronique Savare et M. Fabrice Gentizon.

Toujours dans le registre des admissions, nous avons été sollicités par les services de l'Etat au mois de juin pour ouvrir quelques places pour des accueils d'urgence de jeunes adultes atteints d'autisme. Ne disposant d'aucune chambre libre malgré les départs signalés, nous avons prospecté dans

les alentours du FOYER pour tenter de trouver un bien susceptible de répondre à cette demande. C'est ainsi que nous avons eu la chance de découvrir une jolie petite villa située au chemin de la Grangette qui nous a permis d'accueillir deux nouveaux résidents. Cette réponse urgente a nécessité des transferts internes pour offrir une place d'hébergement à MM. Hugues Balmens et Kenny Mandundu.

Si l'effectif des résidents et des collaborateurs reste en constant mouvement, il en est un sur lequel je souhaite m'arrêter. Il s'agit du départ annoncé de M. Marc Pannatier qui a quitté physiquement LE FOYER le 31 mars de cette année. Ses trois derniers mois d'activité ont été l'occasion de « marquer le coup », comme on le dit, et de prendre le temps de se dire au revoir. Plusieurs manifestations ont été organisées pour se rappeler du temps passé et se remémorer les aventures, les rencontres, les défis et tous les riches moments passés ensemble.

J'aimerais à mon tour profiter de cette tribune pour lui adresser mes remerciements. Notre collaboration a débuté un jour de novembre 1994 et s'est magnifiquement poursuivie depuis lors. J'ai eu la

**J'ai très vite été touché
par la proximité et les liens étroits
que ce directeur avait avec tous les
résidents et leurs familles**

chance d'évoluer aux côtés d'une personnalité très présente et toujours disponible. Je tiens à relever brièvement deux qualités qu'il a incarnées durant tout son mandat et qui m'inspirent toujours. La première touche son humanité et toute l'affection qu'il a portée aux résidents. J'ai très vite été touché par la proximité et les liens étroits que ce directeur avait avec tous les résidents et leurs familles. Le traditionnel culte du vendredi et le moment

de partage qui s'ensuivait et auquel il n'a quasiment jamais fait défaut en sont un exemple concret teinté d'une bienveillance unique.

Il en était de même avec les collaborateurs qu'il a toujours soutenus et pour lesquels il s'est dévoué.

L'autre facette de ce professionnel engagé tient dans son côté entrepreneur. La création de l'école pour enfants atteints d'autisme est certainement le projet qui a donné un second souffle à l'institution et posé la reconnaissance de la compétence en autisme dont LE FOYER peut se réjouir aujourd'hui. En accédant au poste de directeur, j'ai pris toute la mesure des responsabilités que M. Marc Pannatier a portées durant toute sa carrière et les nombreux défis qu'il a su relever. Il a été l'artisan d'un cycle important et nécessaire de modernisation de l'institution. D'abord, sur le plan des infrastructures pour lesquelles il a toujours été d'une grande exigence. L'environnement, premier élément que nous

percevons, témoigne de la qualité d'accueil que nous sommes en mesure d'offrir aux résidents et aux familles qui nous les confient.

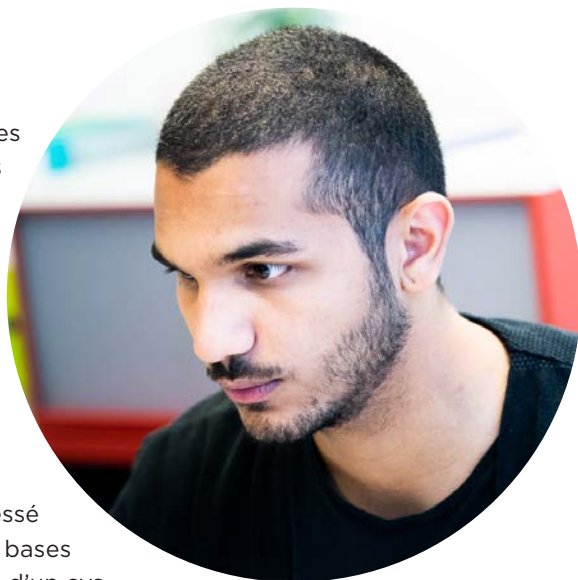
Au niveau des ressources humaines, la reconnaissance des métiers du social et la professionnalisation de l'accompagnement ont également fait partie de ses engagements. Il a d'ailleurs été membre fondateur de l'ARPIH (Association Romande pour le Perfectionnement du Personnel d'Institutions pour Handicapés).

La modernisation de l'organisation interne n'a ainsi pas cessé d'évoluer avec l'avènement de l'informatique, la création de bases de données pour les résidents, sans oublier l'implémentation d'un système qualité qui sert encore aujourd'hui de base au management institutionnel. Comment, pour terminer, ne pas évoquer l'anniversaire des 100 ans de l'association et le projet exceptionnel du déplacement de toute l'institution en Espagne pour une semaine de vacances? Oui, Marc Pannatier l'a fait, avec le soutien du conseil! Cela fait partie des aventures que l'on ne vit qu'une fois dans un parcours professionnel et dont on se souvient toute sa vie.

Il y aurait encore tant de choses à dire, mais je vous laisse le soin à vous tous qui le connaissez de l'approcher pour qu'au détour d'un moment convivial il vous conte son vécu professionnel. Dire encore que l'on ne se défait pas de ses origines valaisannes qui auront laissé l'empreinte d'un homme bon vivant, généreux et doté d'un sens de l'humour très affûté. La légèreté et la saveur de moments de franche camaraderie font ainsi grand bien quand on évolue dans un contexte exigeant, complexe et dont les responsabilités prennent beaucoup d'énergie. Santé, Marc, et mille mercis!

Il est temps de terminer ce rapport qui sera certainement le plus long de ma carrière, mais nécessaire, vous me l'accorderez. Je souhaite réitérer mes remerciements à tous les résidents et leurs familles qui nous accordent leur confiance. J'adresse ma reconnaissance aux collaborateurs, responsables et cadres de l'institution grâce auxquels je m'épanouis dans ma fonction. Un grand merci aux membres du conseil pour leur indéfectible soutien et à vous tous, fidèles amis et donateurs de notre association.

Recevez mes cordiales salutations.



26 ANS AU FOYER, UNE LONGUE HISTOIRE DE RENCONTRES

Témoignage de M^{me} Myriam Ravessoud, enseignante spécialisée



Cultiver la curiosité, s'engager, aimer les défis, créer, rebondir, inventer, voilà le fil rouge que j'ai déroulé tout au long de ma vie professionnelle. Et sur ce chemin, les rencontres que j'ai faites ont été fondamentales.

Enseignante primaire de formation, j'ai enseigné 8 ans dans les écoles genevoises avant d'émigrer dans le canton de Vaud. A cause, ou grâce à un système scolaire cantonal différent, je dois me réorienter et je suis engagée dans une institution pédopsychiatrique. C'est dans cette institution que j'ai effectué une formation d'enseignante spécialisée et que je rencontre pour la première fois des élèves atteints d'autisme.

En janvier 1994, c'est la rencontre avec mon collègue M. José Duvoisin, qui réussit à me convaincre de venir travailler au FOYER, centre éducatif pour personnes aveugles ou malvoyantes, intellectuellement handicapées.

C'est très prudemment que je suis arrivée au Pavillon où se trouvaient les ateliers des résidents adultes et la classe des enfants et adolescents.

Les débuts n'ont pas été simples pour moi. Mon expérience professionnelle consistait à apprendre aux enfants la lecture, les mathématiques, les sciences, et me retrouver avec de jeunes malvoyants avec des difficultés cognitives m'a passablement déstabilisée.

Heureusement, il y a la rencontre avec M^{mes} Nilla Pannatier, Barbara Suter, Viviane Perrenoud et M. Ghiskan Sakijha, une chouette équipe de collègues compétents et positifs qui ont su me soutenir. La solidarité et l'humour se pratiquaient au quotidien. Il n'y a qu'au FOYER qu'il était possible, à la pause de 10 h, de dresser une table avec une nappe blanche et de la vaisselle du dimanche pour déguster des huîtres.

La rencontre avec M. Marc Pannatier, alors directeur du FOYER, a été primordiale et c'est peut-être grâce à lui que j'y suis restée 26 ans!

M. Marc Pannatier était un chef éclairé, à l'écoute, mais aussi un enseignant en qui je pouvais me reconnaître et avec qui partager des valeurs communes.

Puis arrive la rencontre avec l'autisme. Certains de nos élèves cumulaient des problèmes de vision et des troubles du spectre autistique. Ici commence ma longue histoire de la découverte de l'autisme et de toutes les personnalités importantes qui m'ont éclairée.

Dès le départ, j'ai trouvé le soutien inconditionnel de M. Marc Pannatier dans cette passionnante aventure. En octobre 1994, je suis partie à Mons, en Belgique, auprès du Professeur Magerotte pour suivre la formation à l'éducation des personnes autistes selon le modèle TEACCH. En revenant, avec M. José Duvoisin nous avons aménagé notre classe adaptée pour répondre aux be-

soins spécifiques de nos élèves non-voyants et mal-voyants atteints d'autisme.

En 1997, je fais la rencontre avec M. Théo Peeters, neurolinguiste belge, rencontre également décisive pour ma vie professionnelle. Cette formation sur l'autisme et les stratégies éducatives, toujours inspirée de la philosophie TEACCH, que je suis auprès de M. Théo Peeters, a initié une longue et passionnante collaboration avec lui et son équipe de l'Opleidingscentrum à Anvers.

Puis, lors d'une conférence sur l'autisme, la rencontre avec des parents qui rêvent d'une école adaptée aux besoins de leurs enfants autistes initie un nouveau projet.

Il suffit du mot « RÊVE » pour que MM. Marc Pannatier, José Duvoisin et moi-même partions au front et relevions le défi d'ouvrir cette école.

Extraordinairement, M. Marc Pannatier a su vendre cette future école aux parents, une école qui consistait en 4 piquets orange plantés dans la pelouse à côté du parking. L'EEAA, école pour enfants atteints d'autisme, est née en août 1997 avec 2 élèves. Puis 4, puis 6 enfants dans la « cabane orange », nommée ainsi par un élève à cause du vernis posé sur les façades en bois d'un pavillon. En 2000, LE FOYER achète la Villa, qui nous permet d'agrandir et multiplier nos classes. En 2020, l'EEAA accueille 17 élèves répartis en 4 classes. Pendant 26 ans, grâce au FOYER j'ai vécu une passionnante aventure. Chaque année apportait ses changements et ses nouveaux défis. Les formations, les congrès à l'étranger, l'apport de notre expérience et de notre expertise dans les formations universitaires, la création de la « Cabane orange » et des « Modules 20h », la collaboration avec des personnes intéressantes et motivantes. Tout cela n'a été possible que grâce à la relève des jeunes collègues qui de stagiaires sont devenues des enseignantes spécialisées à l'école. Elles avaient aussi attrapé le virus de l'autisme et de cette école si spéciale.



Pourquoi si spéciale? Spéciale, car quand les autres institutions se méfiaient, nous avons toujours persévéré et gardé la foi en ce que nous faisons, car... ça marchait! Spéciale, car les enseignantes ne fonctionnent pas qu'avec des liens de collègues, mais aussi avec ceux de l'amitié. Combien de fois ai-je dit «... à la maison...» en parlant de la Villa de l'EEAA! Et c'est vrai que j'y ai passé des heures et des week-ends... M. Marc Pannatier me téléphonait de sa voiture le vendredi soir quand il repartait en me disant «il y a encore de la lumière à la Villa... mais rentrez chez vous!!!».

Mais si j'ai fait toutes ces heures supp', c'est parce que je pense que préparer et donner les bons outils à ces enfants atteints d'autisme, ce sont des graines que l'on sème et que tous en récoltent les fruits.



Une anecdote: j'ai vécu 26 ans de ma vie professionnelle au FOYER, mais je veux quand même signaler qu'en 1987, j'ai fait une offre spontanée au FOYER en arrivant dans le canton de Vaud et que M. Marc Pannatier m'a répondu par la négative en argumentant qu'il n'y avait pas de poste disponible!!!

Depuis quelques années, M. Ghiskan Sakijha est capitaine du navire et assure avec brio, à la fois la pérennité de ce FOYER centenaire et le défi des changements nécessaires pour rester une association souvent citée en modèle. M. Ghiskan Sakijha est un allié, toujours prêt à défendre et soutenir l'équipe pédagogique.

Je pense qu'appliquer les bonnes pratiques c'est reconnaître les besoins spécifiques des personnes avec TSA et ceux de leur famille. Les familles occupent une place essentielle dans notre philosophie professionnelle. Comme le disait M. Théo Peeters, «les professionnels sont experts de l'autisme et les parents sont experts de leur enfant».

Cet été 2020, je remets les clés de l'école qui m'est si chère à une équipe de jeunes enseignantes qui, en plus de leurs compétences professionnelles, ont compris les valeurs qui ont fait la force et la stabilité de cette petite école.

Faire preuve d'humilité, ne pas juger, être solidaire, comprendre l'autisme, croire en nos élèves, soutenir les parents et relever les défis, telles sont les qualités nécessaires pour travailler à l'EEAA.

Tout ce que j'ai eu la chance d'imaginer et de mettre en place a été possible parce que j'ai été soutenue par deux directeurs «supercalifragilisticexpialidocious», Marc senior et Ghiskan junior. Ils ont su chacun me motiver, me faire confiance et ils sont les deux aussi fous que moi!!! Je pars sereine, mais je reviendrai!!!





LE FOYER, UNE BELLE FAMILLE

Témoignage du D^r Serge Cuttelod, médecin responsable



C'est au début de 1978 que j'ai pris mes fonctions de médecin au FOYER. Imaginez! M. Hans-Ruedi Spielmann n'avait pas encore 50 ans. Je venais d'ouvrir mon cabinet à Pully.

Mon père était non-voyant à la suite d'une rétinite pigmentaire, et dans le milieu associatif du handicap visuel dans lequel il s'était impliqué, il s'est lié d'amitié avec M. Maurice Pannatier dont l'épouse dirigeait alors LE FOYER. Le D^r de Rham, mon prédécesseur, venait de décéder. C'est donc par opportunisme que j'ai accepté de m'engager, sans expérience particulière du handicap mental. Aucune formation dans ce domaine n'était d'ailleurs dispensée dans le cursus des études de médecine.

Dans les années 70, la conception asilaire de l'accueil des personnes âgées ou souffrant de handicap offrait bien peu de ressources aux établissements qui les prenaient en charge. Il fallait faire avec les moyens du bord. Il y avait beaucoup moins qu'aujourd'hui d'exigences de compétences professionnelles, pas encore de certification de qualité.

Je me souviens de changements des sondes vésicales effectués par des personnes sans aucune formation dans le domaine des soins.

Cette situation a amené, après quelques années, la direction à accepter l'engagement, à temps partiel, de notre première infirmière.

A l'occasion du transfert du financement et du contrôle des établissements socio-éducatifs du giron de l'OFAS à la tutelle cantonale vers 2008, des lois et règlements d'application ont été édictés pour encadrer ce secteur d'activité.

Quelques scandales qui ont défrayé la chronique ont amené la création de la CIVESS (Contrôle interdisciplinaire des visites en établissements sanitaires et sociaux), police des établissements, à qui des plaintes peuvent être adressées et qui peut débarquer à l'improviste pour effectuer des contrôles sur tous les aspects de la prise en charge des résidents.

Ces mesures, que les directeurs successifs ont veillé à faire appliquer avec rigueur et compétence, donnent aujourd'hui la garantie aux résidents, à leurs familles et à leurs représentants légaux d'une prise en charge optimale.

Sur le plan médical, des réseaux interdisciplinaires sont fréquemment organisés, réunissant le médecin traitant, éventuellement les spécialistes concernés (neurologues, psychiatres), les infirmières, les éducateurs, les proches, les représentants légaux pour faire face à des situations difficiles.

Parfois même, nous faisons appel à une commission d'éthique comme cela a été le cas lorsqu'il a fallu envisager une greffe rénale chez une résidante.

Sans être lourdement médicalisé, LE FOYER est capable aujourd'hui d'assurer correctement la prise en charge des résidants souffrant de polymorbidités.

Je suis aussi médecin d'EMS et ce qui différencie fondamentalement ce type d'établissement du FOYER, c'est que l'espérance de vie à l'admission y est d'environ 2 ans et demi en moyenne.

Au FOYER, au contraire, certains y ont vécu plus de 70 ans et ont même connu M. Marc Pannatier, le directeur précédent lorsqu'il était enfant. Cette durée de séjour crée forcément des liens forts.

C'est donc le sentiment d'y trouver une famille.

Cette impression de famille, je la connais depuis toujours. Le tutoiement dans le respect de chacun est fréquent. La maladie ou la mort de l'un d'eux affecte les autres. Les éducateurs prennent soin de ceux dont ils ont la charge comme si c'était l'un de leurs proches.

Les directeurs qui se sont succédé, la famille Pannatier puis M. Ghiskan Sakijha ont entretenu cette conception et se sont toujours investis au-delà de ce que leur fonction l'exigeait.

Toutes ces années à venir chaque semaine soigner les uns ou les autres m'ont fait découvrir des gens chaleureux. Les non-voyants que je salue dans les couloirs me reconnaissent à la voix, d'autres viennent me serrer la main ou me raconter un fait marquant de leur journée. En réalité, j'ai le sentiment après tout ce temps d'être devenu un membre de cette famille.

Et croyez-moi j'en suis fier!



A middle-aged man with short, graying hair is smiling broadly while speaking into a black microphone. He is wearing a dark blue suit jacket over a matching button-down shirt. The background is a dark, draped curtain. The text 'FÊTE DE DÉPART' and 'Marc Pannatier' is overlaid in a white box at the bottom left.

FÊTE DE DÉPART
Marc Pannatier







FÊTE DU PERSONNEL







Bilan au 31 décembre 2019 (en CHF)

	2019	2018
ACTIF	59'837'333.91	59'440'286.88
ACTIF CIRCULANT	22'789'520.74	24'462'245.86
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	15'864'796.77	16'710'644.31
Caisses	28'457.15	71'673.34
PostFinance	1'768'997.37	2'602'972.61
Banques	9'821'277.80	8'489'532.72
Titres cotés en bourse détenus à court terme	4'246'064.45	5'546'465.64
Créances résultant de la vente de biens et de prestations	3'527'672.90	4'177'004.52
Débiteurs (cantons et pension)	3'462'144.45	4'053'079.32
Débiteurs ateliers	867.55	896.60
Débiteurs La Vigie	0.00	6'359.80
Débiteurs divers	64'660.90	116'668.80
Autres créances à court terme	83'843.00	279'427.29
AFC, impôt anticipé à récupérer	83'843.00	115'415.09
Autres créances envers des tiers	0.00	164'012.20
Stocks	83'603.40	89'781.50
Stocks ateliers	55'211.00	51'036.00
Stocks divers	28'392.40	38'745.50
Actifs de régularisation	3'229'604.67	3'205'388.24
Charges payées d'avance et produits à recevoir	842'114.09	173'134.32
Excédents de charges de l'exercice secteur (DGCS) SPAS	466'688.56	800'311.28
Excédents de charges de l'exercice secteur SESAF	1'920'802.02	2'231'942.64
ACTIF IMMOBILISÉ	37'047'813.17	34'978'041.02
Immobilisations corporelles meubles	329'757.24	382'950.74
Mobilier, machines Le Foyer	266'199.24	292'837.74
Mobilier, machines La Vigie	9'620.00	14'790.00
Véhicules Le Foyer	53'938.00	75'323.00
Immobilisations corporelles immeubles	36'718'055.93	34'595'090.28
Immeubles, terrains Le Foyer	4'047'793.25	4'017'578.25
Extension Le Foyer	32'529'662.68	30'432'432.03
Immeuble La Vigie	140'600.00	145'080.00

	2019	2018
PASSIF	59'837'333.91	59'440'286.88
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	2'950'015.75	3'382'826.00
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	656'966.45	1'110'584.95
Dettes envers des tiers	656'966.45	1'110'584.95
Autres dettes à court terme	238'126.70	239'036.30
Créanciers répondants	13'194.85	121'506.50
Comptes individuels des résidents	224'931.85	117'529.80
Passifs de régularisation	2'054'922.60	2'033'204.75
Charges à payer et produits reçus d'avance	121'874.60	49'449.65
Retenues de garantie sur paiement Extension Le Foyer	0.00	76'187.10
Avances de subventions SESAF	1'933'048.00	1'907'568.00
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	24'000'000.00	23'000'000.00
PostFinance, crédit de construction	24'000'000.00	23'000'000.00
CAPITAUX PROPRES	32'887'318.16	33'057'460.88
Capital	2'000'000.00	2'000'000.00
Fonds de réserve, provisions et résultat hors exploitation reporté	31'605'146.29	31'440'795.41
Fonds « Maillefer »	6'600'000.00	6'600'000.00
Fonds « Gaud »	1'000'000.00	1'000'000.00
Provision pour risques sur titres	500'000.00	500'000.00
Provision pour extensions futures	4'130'000.00	4'100'000.00
Provision pour projet d'extension (Fonds Bauer)	19'350'000.00	18'550'000.00
Provision pour manifestations spéciales	40'000.00	40'000.00
Provision pour rénovation	600'000.00	600'000.00
Provision pour formation, loisirs, recherches et dévelop.	218'614.41	217'129.21
Excédent de charges hors exploitation reporté	- 166'333.80	0.00
Excédent de charges hors exploitation de l'exercice	- 667'134.32	- 166'333.80
Excédent de charges d'exploitation des exercices précédents	- 717'828.13	- -383'334.53
Excédent de charges d'exploitation des exercices précédents	- 717'828.13	- 383'334.53

Comptes d'exploitation 2019 (en CHF)

	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	13'987'161.93	13'407'392.97
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	13'987'161.93	13'407'392.97
Contributions des parents école spécialisée pour enfants autistes	24'453.00	26'620.00
Contributions des parents structure pour adolescents autistes	383'037.40	301'151.90
Pension des adultes internes	6'106'181.30	6'082'748.79
Contributions cantonales Vaud (Home)	3'531'706.00	3'227'437.05
Contributions cantonales Vaud (Ateliers)	813'100.00	645'000.00
Contributions cantonales CH (Home)	2'429'250.00	2'500'066.05
Contributions cantonales CH (Ateliers)	584'679.18	486'582.53
Revenu des ateliers	92'470.00	87'167.05
Repas et autres contributions du personnel	19'172.55	18'945.00
Autres contributions	3'112.50	31'674.60
CHARGES D'EXPLOITATION	- 16'572'276.35	- 16'639'765.60
Charges des ateliers	- 52'804.49	- 58'029.01
Achats de marchandises	- 36'457.62	- 36'214.39
Achats fournitures, publipostage, sous-traitance, outillage	- 10'147.35	- 12'047.17
Frais de bureau et administratifs, publicité et autres dépenses	- 6'199.52	- 9'767.45
Autres charges directes	- 696'263.93	- 666'475.94
Pécules des ateliers et du home	- 67'734.05	- 67'421.85
Besoins médicaux	- 4'299.65	- 9'394.71
Alimentation	- 493'450.06	- 461'964.39
Articles ménagers, produits, lingerie, étoffes, vêtements	- 130'780.17	- 127'694.99
Charges de personnel	- 14'388'559.66	- 14'352'479.31
Charges d'immeubles et installations	- 754'583.17	- 756'434.24
Ecole, formation, loisirs	- 303'279.29	- 394'017.66
Frais administratifs	- 149'177.61	- 136'944.99
Autres charges d'exploitation	- 106'969.20	- 71'910.45
Amortissements et corrections de valeur sur l'actif immobilisé	- 120'639.00	- 203'474.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS	- 2'585'114.42	- 3'232'372.63
Produits financiers	166'617.10	154'923.31
Charges financières	- 38'983.99	- 51'961.80

	2019	2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 2'457'481.31	- 3'129'411.12
Résultats des locations et autres revenus et charges	62'908.75	97'157.20
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	7'081.98	0.00
EXCÉDENT DE CHARGES D'EXPLOITATION AVANT SUBVENTIONS SESAF	- 2'387'490.58	- 3'032'253.92
Dont:		
Excédent de charges de l'exercice secteur (DGCS) SPAS	- 466'688.56	- 800'311.28
Excédent de charges de l'exercice secteur SESAF	- 1'920'802.02	- 2'231'942.64



Comptes de résultat 2019 (en CHF)

	2019	2018
PRODUITS HORS EXPLOITATION	2'039'087.31	748'388.30
Dons Le Foyer	801'485.20	680'388.30
Dons EEAA	30'000.00	30'000.00
Cotisations des membres	3'520.00	0.00
Location villa Rte d'Oron 84	24'000.00	24'000.00
Plus-values réalisées sur ventes de titres	1'113'552.76	0.00
Plus-values non réalisées sur titres	49'533.00	0.00
Remboursement solde impôt anticipé 2016	2'296.35	0.00
Forfait vacation véhicule direction	0.00	14'000.00
Produits exceptionnels	14'700.00	0.00
CHARGES HORS EXPLOITATION	- 2'706'221.63	- 914'722.10
Soins esthétiques à quelques résidents	- 1'300.00	- 1'820.00
Formations Autisme Partenaires	0.00	- 6'000.00
Charges diverses	- 17'118.68	- 1'307.75
Don Fondation Georges et Violette Petter	- 1'636'000.00	0.00
Achat véhicule	- 72'500.00	0.00
Frais de personnel	- 53'917.60	0.00
Frais de personnel direction	- 37'538.45	- 92'984.80
Frais véhicules	- 2'815.75	- 5'878.25
Différence sur facturation résidents étrangers	27'217.70	- 48'387.90
Annulation facturation transport prescrite	0.00	-9'757.85
Film rétrospectif des travaux réalisés	- 9'967.65	0.00
Frais de débours Conseil	- 4'146.00	- 2'777.25
Impôts et assurance incendie villa Rte d'Oron 84	- 2'880.00	- 2'880.00
Amortissement villa Rte d'Oron 84	- 32'540.00	- 32'540.00
Amortissement immeuble La Vigie	- 4'480.00	0.00
Amortissement mobilier La Vigie	- 5'170.00	0.00
Amortissement transformation EEAA	- 9'700.00	0.00
Amortissement mobilier EEAA	- 2'510.00	0.00
Moins-values non réalisées sur titres	- 9'370.00	0.00
ATTRIBUTIONS AUX FONDS / PROVISIONS		
Provision pour risques sur titres	0.00	- 89'891.00
Provision pour extensions futures	- 30'000.00	0.00
Provision pour projet d'extension (Fonds Bauer)	- 800'000.00	- 549'004.28
Provision pour formations, loisirs, recherches et développ.	- 1'485.20	- 71'493.02
EXCÉDENT DE CHARGES DE L'EXERCICE EN ATTENTE D'AFFECTATION	- 667'134.32	- 166'333.80



DONS REÇUS EN 2019

Afin de diminuer les frais généraux, seuls les dons dès Fr. 100.- sont publiés, mais nous tenons à remercier, avec encore notre vive gratitude, toutes les personnes qui ont témoigné leur intérêt par un don inférier.

Anonymes	6'515.-	Duperrex J.-Pierre - Lausanne	100.-
A-Charity Foundation p.a Herrn lic. iur.		Dupuis Jacqueline - Clarens	100.-
Markus Kolzoff - Triesen	750'000.-	Duss Pierrette - Schüpfheim	100.-
Auto-Lumière SA - Lausanne	200.-	Duvoisin Edgar - Vufflens-la-Ville	500.-
Baggenstos Margret - Stans	650.-	Ecuyer Florence - Cully	100.-
Bailly Martial et Isabelle - Meyrin	100.-	Fallet Jean-Michel - Mollie-Margot	100.-
Biron Jean.-F. et Muriel - Mollie-Margot	100.-	Ferrari Jean-Baptiste et Associés SA - Lausanne	200.-
Blanc François - Echichens	100.-	Fleury Caroline - Froideville	100.-
Blanc Raymond - Neuchâtel	100.-	Flückiger Alain - Bulle	100.-
Blanc Sylvain et Cosette - Puidoux	100.-	Fondation Pierre Demaurex - St-Sulpice	1'000.-
Blees Patricia et Manfred - Lausanne	200.-	Fondation Rouffy & Cardis - Lausanne	1'000.-
Borgeaud Michel - Bex	130.-	Freemont Management SA - Lutry	1'000.-
Bory Gérald - Nyon	180.-	Frei Lydia - Zurich	100.-
Bösch Ida - Widnau	1'000.-	Gaderbouh-Michel Yvonne - Muri	100.-
Bovard Marie-Lise - Belmont-s/Lsne	100.-	Gämperle Othmar - Libingen	100.-
Bridel Anne-Marie - Lausanne	200.-	Garage Red Star SA - Chavannes-Renens	200.-
Bugnard Nicolas - La Joux	100.-	Gattiker Kaspar - Zurich	230.-
Bulliard Christian - Lausanne	130.-	Gehrigier Willy - Pully	100.-
Caroline Fleury - Froideville	100.-	Gemeinde Zollikon	1'000.-
Catella Edouard - Lausanne	180.-	Germanier Joseph et Anne - Lausanne	120.-
Cavin Jacqueline - Chêne-Paquier	100.-	Gilbert Xavier - Vevey	100.-
Chevalier Robert et Nicole - Chesières	100.-	Girardet Marcel - Lausanne	100.-
Chevalley Jean-Pierre - Arzier-le Muids	300.-	Golay Georges - Lausanne	100.-
Choffat Paulette - Crissier	100.-	Grandjean Bertrand - Romainmôtier	200.-
Chollet Daniel - Prangins	200.-	Grandjean Xavier - Châtillens	380.-
Cinotti Natalia - Epalinges	100.-	Gubser Antoinette	100.-
Commune de Lonay	200.-	Gubser Roland - Baar	200.-
Commune d'Echandens	100.-	Gumy ML - Bulle	100.-
Cornisch Ian - Gland	520.-	Haefliger Maria - Lausanne	100.-
Damay Georgette - Cointrin	100.-	Helfesrieder Margrit - Corseaux	100.-
De Meuron Gilbert et Thérèse - Lausanne	100.-	Helg Alfred - Lütisburg	100.-
De Podesta Schweizer Patricia - Greppen	200.-	Helg Hedwig - Lütisburg	200.-
Debely-Calame Simone - Le Mont-s/Lsne	400.-	Helg Marcel - Lütisburg	100.-
Delacour Geneviève - Montprévevres	150.-	Henriod Daniel - Cheseaux-s/Lsne	200.-
Delay Christine - Nyon	100.-	Heusser Aldo et F. - Müswangen	180.-
Della Giacoma Jean-Pierre - Chavannes	100.-	Hochreutiner Suzanne - Samedan	180.-
Delorenzi Sandro - Pully	100.-	Isliker Marguerite - Lausanne	100.-
Dubois Simone - Lausanne	100.-	Jacques Guignard - Meria	100.-
Dubuis Gabriel - Drône	100.-	Janulyte Kamile - Belmont	500.-
Dufour Etienne - Crissier	100.-	Jaquet André et Jane - Crissier	500.-
Dumartheray Claude - Lausanne	100.-	Jelk Yvonne - Lausanne	100.-

Josiane Chapuis - Moudon	100.—		
Julmi Samuel - Leysin	100.—		
Junod Raymond - Cugy	100.—		
Kaempfer Marianne - Toffen	100.—		
Kaempfer Willy - Steffisburg	200.—		
Kipfer Eduard - Schliern b. Köniz	100.—		
Kucinskas Zilvinas - Blonay	980.—		
Kuffer Ruth-Klara - Pompaples	100.—		
Kuffer-Blaser Ruth - Pompaples	100.—		
Kugler Barbara - Bâle	1'000.—		
Kugler Peter - Riehen	200.—		
Leins Dominique - Gattikon	200.—		
Lisa Schwarz - Yverdon-les-Bains	100.—		
Maccio Aldo et Santa	150.—		
Macdermott Pia Maria - Gland	200.—		
Madafy Voyages SA - Epalinges	100.—		
Maurer Jacqueline - Lausanne	100.—		
Mayor & Cie SA - Pully	500.—		
Mayor Gérald et Lucienne - Prévèrenge	100.—		
Metry Roger - Echandens	100.—		
Moget Jean - Pully	100.—		
Monachon Jacques - Martherenges	100.—		
Monnier Nicole - Courtelary	250.—		
Montemari Enzo et Janine - Renens	100.—		
Montemari Sàrl - Renens	500.—		
Montemari Valerio - Renens	200.—		
Monti Josette - Lutry	100.—		
Müller Richard - Rheinau	200.—		
Nicoud Sylvie - Prilly	100.—		
Odier Luc - Lully	300.—		
Pannatier Daniel et Petra - St-Germain	100.—		
Paroisse Vuadens, quête funéraires M. Bosson	611.—		
Parrat René - Vufflens-la-Ville	150.—		
Patrimoine Pierre SA - Pully	1'000.—		
Peissard Michel - Lausanne	100.—		
Pidoux Jacques - Sottens	180.—		
Pittet Pierre et Ginette - Lausanne	180.—		
Régie Duboux SA - Lausanne	300.—		
Rey Monique - Lausanne	100.—		
Reynard Georges et Hélène - Ormône	200.—		
Robert Lucette - Boudevilliers	100.—		
Robert Nicolo Cretella - Gland	130.—		
Rochat Antoine - Lausanne	100.—		
Rochat Michel - Jouxrens	100.—		
		Roth Bernard - Genève	200.—
		Röthlisberger Monique - Cugy	200.—
		Salzmann Claude et Anne - Ecublens	150.—
		Santucci Igor Mauro - Vevey	100.—
		Scheidegger Charles et Nadine - Prangins	180.—
		Schianchi Suzy - Zofingen	100.—
		Schorr Marianna - Muttenz	100.—
		Serisa Telebat SA - Lully	100.—
		Simon Marcel - La Conversion	100.—
		Société de couture - Champvent	200.—
		Steckler Gaëtane - Vouvry	1'500.—
		Stiftung Carl und Elise Elsener - Schwyz	100.—
		Stutz Hans et Elisabeth - Lausanne	100.—
		Syrvet Marthe - Cheseaux	100.—
		Thomas Roland - Echallens	100.—
		Thurre François - Fully	180.—
		Thurre Wilhelm - Saillon	200.—
		Transfotexte SA - Grandvaux	300.—
		Trieu Minh Hai Ngo - Prilly	200.—
		Ueltschi André - Dizy	100.—
		Vieira Alvares Paula - Lausanne	250.—
		Weber Bluette - Crésuz	100.—
		Werner Rodolphe - Bussi	100.—
		Windler Gabrielle - Mayen s/Torgon	100.—
		Wuarchoz Didier et Vivian - Grancy	100.—
		Wulliamoz Fabrice - Renens	100.—
		Zabey Philippe et Janine, Genève	100.—



DONS REÇUS EN 2019

Dons reçus en souvenir

de M. Jörg Schär-Eggimann

M. Affolter Rudolf - Koppigen	50.–
M. et M ^{me} Anderegg-Lischer R. et H. - Derendingen	30.–
Autogewerbeverband der Section Solothurn - Olten	100.–
M. Berchtold Fritz - Bützberg	50.–
M. Bettler Hans - Rechterswil	100.–
M. Bissegger Hans-Peter - Schuepbach	30.–
M. Bosetti Mario - Deitingen	30.–
Elekto-Knuchel AG - Grenchen	50.–
M ^{me} Elmiger Tanja Judith - Lengnau	50.–
Emmen-Garage GmbH - Derendingen	100.–
ESA-Einkaufsorganisation - Burgdorf	150.–
M. Fah Manfred - Deitingen	30.–
M. Flückiger Ulrich - Koppigen	50.–
M. Flückiger Daniel - Koppigen	20.–
M. Frutig Jürg - Grenchen	50.–
Garage Dubach AG - Oensingen	100.–
M. et M ^{me} Gasche Martin et Regula - Utzenstorf	50.–
M ^{me} Gertsch Christine - Derendingen	50.–
M ^{me} Glauser Marianne - Krauchthal	100.–
M. Gruetter Anton - Lohn-Ammannsegg	50.–
M. Heinz Kanziger - Koppigen	30.–
M ^{me} et M. Heuer Helga et Dietmar - Zuchwil	50.–
M ^{me} Hofstetter Ursula - Langnau im Emmental	25.–
M ^{me} Isch Lilian - Etzelkofen	20.–
M. Jenzer Ernst - Buetzberg	30.–
M. Jordi Heinz - Langendorf	30.–
M. Kauer-Kunz Hans-Rudolf - Derendingen	50.–
M. et M ^{me} Kurt Hans et Brigitte - Kriegstetten	50.–
M. Lehmann Hans-Peter - Gerlafingen	100.–
M. Lehmann Bernhard - Koppigen	50.–
M. et M ^{me} Lehmann-Althaus Friedrich et K. - Kernenried	30.–
M ^{me} Leibundgut-Iriarte Gema - Derendingen	50.–
M ^{me} Loosli Suzanne - Lohn-Ammannsegg	50.–
M ^{me} Luethi Margreth - Kirchberg	50.–
M ^{me} Oppliger Regine - Oensingen	300.–
Pneu Boegli AG - Zuchwil	50.–
M. et M ^{me} Schär Peter et Heidi - Fraubrunnen	150.–
M. et M ^{me} Schär-Egger B. et M. - Lyss	50.–
M. Schenk Hans-Peter - Langnau im Emmental	30.–
Schneider AG - Koppigen	50.–
M. Straehl Heinrich - Derendingen	50.–
M ^{me} Tschannen Christa - Fraubrunnen	50.–
M ^{me} et M. Urben-Gerber Brigitte et Rolf - Heriswil	30.–
VRA AG - Buchs	100.–
M. Wegmann Paul - Flumenthal	100.–
M ^{me} Weibel Béatrice - Baetterkinder	100.–
M ^{me} Zahnd Annemarie - Grafenried	30.–

de M. Josef Mathis-Uhr

M ^{me} Flury Heidi - Steinhausen	20.–
M ^{me} et M. Graf Silvia et Richard - Baar	20.–
M ^{me} Huber Beata Maria - Baar	50.–
M. Hürlimann Felix - Zoug	40.–
M ^{me} Lehner Helen - Zoug	30.–
M ^{me} Mathis-Uhr Rosmarie - Zoug	480.–
M ^{me} Nicoletti-Lehmann Yvonne - Baar	20.–
M. Odermatt Fredi - Steinhausen	50.–
M ^{me} Rust Christina - Zoug	50.–
M. et M ^{me} Schnyder Ernst et Elisabeth - Mettmenstetten	50.–
M ^{me} Schüpfer-Halter Monika - Rufi	50.–
M ^{me} Stocker Albertina - Walchwil	30.–
Trauerkollekte, Kath. Pfarramt Bruder Klaus - Oberwil b. Zoug	612.–
M ^{me} Wolleb-Wenger Anna Maria - Menzingen	100.–

Dons EEAA / STRADA

Fondation Ambroise Jacques Mathieu et Marie-Eugène Mathieu Stiftung - Bâle	2'500.–
Fondation Comtesse Moira - Lausanne	30'000.–
Fondation Orion Etude A. Corbaz et J.-L. Marti - Lausanne	5'000.–



ASSOCIATION LE FOYER

Magasin

Notre magasin, situé dans l'enceinte du foyer, proche des ateliers, offre un vaste choix d'articles confectionné avec fierté par nos travailleurs.

Cannage et rempaillage de chaises

Vannerie • brosserie • natterie • tissage

Mise sous pli, etc.

Durant les travaux, accès par l'entrée principale :

Route d'Oron 90 • 1010 Lausanne

Tél. 021 651 22 12

Mail ateliers.aa@lefoyer.ch

Site www.lefoyer.ch

Heures d'ouverture du magasin :

Du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 00

Samedi : fermé

